



**Ecole de Champagne Saint-Hilaire**



# Livret d'accueil

*Bienvenue à vos enfants et à vous!*



Ce guide pratique, élaboré par l'équipe enseignante, définit les règles de fonctionnement de l'école en général et de notre école en particulier. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle. Ce moment est très important pour lui (et pour vous aussi !). Il va, en effet, devoir s'adapter à un nouveau lieu de vie, apprendre à vivre en collectivité, et à en respecter les règles.

L'école maternelle est une vraie école. Sa fréquentation régulière, dès la petite section, est indispensable pour que votre enfant s'adapte et progresse. Durant les trois années de maternelle, il fera des activités motrices, langagières, mathématiques, artistiques et de découverte du monde. Il développera ainsi sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie de groupe. Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

## Le calendrier scolaire 2017-2018

<b>Rentrée scolaire des enseignants</b>	Jeudi 31 août 2017 et vendredi 1er septembre 2017	
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	<b>Lundi 4 septembre 2017 à 8H45</b>	
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Samedi 21 octobre 2017	Lundi 6 novembre 2017
<b>Vacances de Noël</b>	Samedi 23 décembre 2017	Lundi 8 janvier 2018
<b>Vacances d'hiver</b>	Samedi 10 février 2018	Lundi 26 février 2018
<b>Vacances de printemps</b>	Samedi 7 avril 2018	Lundi 23 avril 2018
<b>Vacances d'été</b>	Vendredi 6 juillet 2018 (au soir)	



## Horaires



L'école fonctionne sur 4,5 jours de classe : lundi, mardi, mercredi (matin) jeudi et vendredi.

➤ Matin : **8h45 – 12h00** (excepté le mercredi matin : 11h45) ➤ Après-midi : **13h30 – 15h30**

L'accueil avant la classe se fera entre 8h35 et 8h45 puis entre 13h20 et 13h30. Veillez à respecter les horaires, c'est important pour votre enfant. Vous devez remettre votre enfant à l'adulte qui est dans la classe. Aucun enfant ne doit arriver seul ou être laissé à la porte de l'école.

## L'équipe éducative

L'école de Champagné est une école primaire (maternelle + élémentaire). Elle compte 6 classes (dont une classe d'intégration ITEP).

- PS (petite section) et MS (moyenne section): Mme BARDET Céline (Directrice) assistée de Mme Saulnier Marie (ATSEM).
- GS (grande section) et CP (cours-préparatoire) : Mme CHAIGNEAU Magalie assistée d'une aide dans la classe le matin.
- CP –CE1 (répartition non définitive) : Mme GOUJON Marie-Pierre
- CE2-CM1 (répartition non définitive): Mme GLIZE Catherine
- CM1-CM2 (répartition non définitive) : Mme CHAMBARD Sandrine

## Service périscolaire (gérés par la mairie)

- **CANTINE** : Les repas sont préparés sur place par Béatrice VACHER . Vous devrez fournir à votre enfant une serviette de table propre tous les lundis. Elle vous sera remise chaque vendredi soir.
- **GARDERIE** : de 7h30 à 8h35 le matin et de 15h30 à 18h30 le soir.
- **CAR** : Si vous souhaitez que votre enfant prenne le transport scolaire, vous devez prendre contact au plus tôt avec la mairie.
- **TAP** (Temps d'Activités Périscolaires) auront lieu deux soirs par semaine de 15h30 à 16h45 (lundi etjeudi). Ils sont encadrés par le personnel communal et des bénévoles. Ils sont gratuits.



Les facturations seront transmises par courrier à votre domicile.

## Communication école/parents

- **Le téléphone** : 05-49-37-32-61
- **L'adresse électronique** : ce.080166n@ac-poitiers.fr
- **Le cahier de liaison** : Dans ce cahier, figurent toutes les informations essentielles à la vie de l'école (réunions et fêtes à venir, vie de la classe...). Chaque soir, **vous devez les lire, les signer et y répondre** le cas échéant.

En début d'année scolaire, une réunion d'information est organisée dans chaque classe. Votre présence est indispensable.

Pour rencontrer les enseignants, il faut prendre rendez-vous avec eux, soit oralement, soit en utilisant le cahier de liaison.



## Les gouters



La classe des maternelles propose chaque jour aux enfants, un goûter au moment de l'accueil entre 8h35 et 8h45. Attention ! Il ne s'agit pas de remplacer le petit déjeuner mais de compenser, pour certains, un petit déjeuner lointain. Le gouter varie au fil des jours, et est acheté et préparé par nos soins. Nous vous demanderons pour cela, une participation de 4 €. Cet argent sera également utilisé pour l'achat d'ingrédients lorsque nous cuisinerons en classe. En cas d'allergies alimentaires, avertissez la maîtresse.

## L'habillement

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation et en salle de motricité) et parfois salissantes (peinture, collage...) il est important de les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, évitez les bretelles, salopettes et ceintures) et peu onéreuse. Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, **il est indispensable d'écrire leur nom et prénom dessus** (notamment les casquettes, bonnets, cagoules, moufles, pulls, ...). L'école prête des vêtements de rechange en cas de nécessité, merci de les rapporter rapidement et propres.

## La sieste

Les journées semblent longues au nouvel élève. En début d'année, et quand cela est possible, il est préférable qu'il puisse faire la sieste à la maison. Cette situation peut ensuite évoluer rapidement. Bien entendu, votre enfant ne pourra faire la sieste à l'école que s'il est propre (nous n'acceptons pas d'enfants avec des couches). Les enfants qui dorment à l'école auront un drap acheté par les parents auprès de la mairie. Celui-ci vous sera donné pour être lavé toutes les 3 semaines. Les nounours, nin-nins, sucettes sont acceptés.



## L'assurance

Votre enfant doit être couvert pour les dommages dont il serait l'auteur (responsabilité civile), pour les dommages dont il serait victime (responsabilité individuelle), ainsi que pour les sorties extrascolaires. Vous pouvez vous renseigner dès maintenant auprès de votre assureur habituel. Il faudra nous fournir à la rentrée une attestation d'assurance scolaire, avec les dates précises du contrat.

## Les élections des parents d'élèves au Conseil d'école

Au mois d'octobre, ont lieu des élections pour choisir 10 parents représentant les autres (5 titulaires et 5 suppléants). Ces parents élus assistent au conseil d'école qui a lieu 3 fois par an. Ce conseil réunit : la directrice, les enseignants, le maire et son adjoint chargé des affaires scolaires et les parents élus.



Pendant le conseil d'école, les représentants des parents peuvent poser des questions et donner leur avis sur les problèmes de l'école.

A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé puis transmis aux familles. Si vous souhaitez proposer votre candidature, signalez-le dès la rentrée, sachant que vous vous engagez à être des interlocuteurs privilégiés pour les autres parents de l'école.

## Les associations partenaires de l'école

Il est important pour vos enfants de sentir que vous, leurs parents, vous intéressez à leur école. Votre participation peut se réaliser par deux intermédiaires :

**L'A.P.E** (l'Association des Parents d'Elèves). Elle permet aux parents :

- De mieux connaître la vie de vos enfants à l'école,
- D'échanger des informations et des expériences entre parents,
- De participer activement à la vie de l'école,
- De favoriser l'intégration rapide des nouveaux parents,

**L'U.S.E.P** (Union Sportive des Ecoles Primaires). L'école adhère depuis de nombreuses années à cette association. Elle permet :

- De faire des rencontres sportives entre écoles du canton,
- De participer aux rencontres départementales,
- D'avoir du matériel sportif prêté par l'union départementale,
- De proposer des stages sportifs aux élèves de cycle 3.



## Pour bien préparer sa première rentrée...

Votre enfant va apprendre à vivre en collectivité. Pour cela, simplifiez-lui la tâche en lisant ces quelques conseils:

1-Votre participation à l'atelier passerelle proposé par la maîtresse au mois de juin est un moment important. Cela lui permettra de se faire une représentation concrète de l'école et de dépasser la peur de l'inconnu. Vous-même, vous pourrez déjà mieux visualiser dans quel endroit évoluera votre enfant. Ensemble, vous apprécierez les jeux et les couleurs qui égayent la salle de classe, essayez les toilettes pour le mettre en confiance, testez les jeux dans la cour de récréation, visitez l'école. Il faut que cette visite procure du plaisir pour que la perspective d'y retourner bientôt ne soit pas une corvée.



2- Préparez son sac ensemble. Les repères passent aussi par le matériel qui transite entre l'école et la maison. La séparation est moins douloureuse, si l'enfant emmène son doudou avec lui.

Pour l'achat du sac d'école, choisissez-le de petite taille (il ne contiendra qu'un rechange en cas d'accident et le doudou), pratique (doté d'une fermeture éclair avec des sangles pour le porter sur le dos) et léger. Bien évidemment, votre enfant aura son mot à dire, que ce soit à l'effigie de Oui-Oui ou de Winnie l'ourson, il doit vouloir et aimer ce sac qui l'accompagnera toute une année scolaire.

3- Le jour de la rentrée scolaire, si c'est possible, accompagnez-le. Cette première fois est un grand jour ! Cependant, il faut parfois accepter les petites ou grosses larmes, expression normale de l'émotion, de la peur de l'inconnu, de l'angoisse de la séparation. Si elles coulent abondamment, elles sèchent souvent assez vite. Mais vous, restez gais à tout prix. Une fois arrivés, ne vous éternisez pas. Tous les moyens seront bons pour vous gardez un peu, que ce soit les pipis ou les pleurs, votre enfant craint surtout de ne pas vous revoir après votre départ. Avec des mots qu'il comprend, expliquez-lui que vous allez revenir le chercher et que ce sera tous les jours ainsi.

4- L'heure de la sortie est un moment important pour les nouveaux écoliers. Soyez bien là à 12h00 et à 15h30. C'est difficile de voir arriver les mamans ou les papas des autres et de guetter en vain, la gorge serrée, le visage attendu !

5- De retour à la maison, ne le harcelez pas de questions, sur sa maîtresse, ce qu'il a fait, ses copains. Le temps des confidences viendra à son heure. Prenez en considération les premières "œuvres" rapportées à la maison.

6- Chez certains enfants, il faut compter une quinzaine de jours d'adaptation, avant de vous affoler des refus de départ, larmes et trépignements devant la porte, sommeil agité, appétit troublé. Si tout cela persiste au-delà d'un mois, il faudra aviser, en parler avec la maîtresse.

7- Les jours sans école sont nombreux : le mercredi après-midi, petites et grandes vacances, ainsi que les jours où votre enfant est souffrant (un enfant malade ne peut pas être accepté à l'école). Prévoyez une solution de recours (grands-parents, voisine, nourrice) si vous travaillez tous les deux.

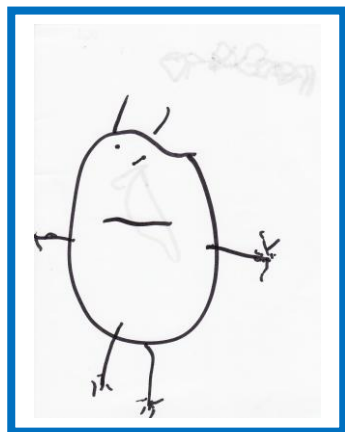
## **Dates à retenir...**

↪ **Vendredi 30 juin : TEMPS PASSERELLE (de 17h00 à 18h30)** proposé aux futurs écoliers accompagnés de leurs parents (visite de l'école, découverte de la classe, de la cour...)

↪ **Samedi 24 juin (après-midi) : FETE D'ECOLE au plan d'eau de Champagné**

↪ **Lundi 4 septembre : RENTRÉE DES CLASSES !!!**

L'évolution du dessin du bonhomme.



3 ans



4 ans



5 ans



6 ans